



Entretien

Prise en charge de l'entretien et de la maintenance du véhicule partout en France

Le principe

En complément de votre prestation Assistance, nous prenons en charge la maintenance de vos véhicules au sein du réseau du constructeur, à des conditions avantageuses.

Cette prestation comprend :

- › Les entretiens réguliers des véhicules : révisions et contrôles conformes aux plans constructeurs
- › Les réparations mécaniques incluses sans limite de somme, de nombre ou de fréquence
- › Le contrôle technique obligatoire : prise en charge de la prestation et des réparations liées.

Vos avantages

Zéro avance de frais et **Zéro démarche administrative**

Choix

Accès à tout le réseau de la marque du véhicule

Maîtrise du budget

Forfait fixe chaque mois
Coûts lissés sur la durée du contrat

Aide et conseil

Plateforme de techniciens experts qui traitent, négocient et contrôlent les conditions d'intervention

Economie

Contrôle de la nécessité des interventions et de leur réalisation au meilleur coût

La prestation Entretien en détail

Prestations	Prise en charge
Révisions, opérations d'entretien et de maintenance préconisées par le constructeur	✓
Contrôles techniques en vigueur, contre-visites, et réparations liées	✓
Remplacement des pièces d'usure (balais d'essuie-glace, batteries, ampoules...)	✓
Appoints d'huile et contrôle des niveaux entre chaque intervention	✓
Réparations des éléments mécaniques et électroniques en pannes ou défectueux	✓
Assistance 24h/24 et 7j/7 dans tous les pays de la carte verte en cas de vol, de panne ou d'accident	✓

Contactez votre service Maintenance

0 821 046 400

Service 0,12 € / min
+ prix appel

UCAR, votre partenaire en Location Longue Durée

Pour en savoir plus, rendez-vous dans la rubrique Location Longue Durée aux Professionnels de notre site : www.ucar.fr